



**HAL**  
open science

## À propos d'un site à gravures de la Tadrart algérienne: réurrences d'une association image-inscription

Jean-Loïc Le Quellec

► **To cite this version:**

Jean-Loïc Le Quellec. À propos d'un site à gravures de la Tadrart algérienne: réurrences d'une association image-inscription. Les Cahiers de l'AARS, 2007, pp.125-136. halshs-00695339

**HAL Id: halshs-00695339**

**<https://shs.hal.science/halshs-00695339>**

Submitted on 7 May 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# À propos d'un site à gravures de la Tadrart algérienne : récurrence d'une association image-inscription

Jean-Loïc Le Quellec (\*)

## About a rock art site in the Algerian Tadrart : a repeated association of a picture and an inscription.

First attestation of an "image + inscription" pair. At a distance of about 12 km, the same animal is associated with the same libyco-berber inscription.

Première attestation d'un doublet image-inscription. Un même type de gravure animalière se retrouve associé à une même inscription libyco-berbère à une douzaine de kilomètres de distance.

Dans la Tadrart algérienne, se trouve un abri (site m03f57) surnommé par les Touareg de Djanet « wa-n-Jean-Claude » parce qu'un touriste portant ce prénom y resta huit jours en panne. Léone Allard-Huard, qui a visité ce site au début des années 1980, l'appelle Ouan Zonaten (L. Allard-Huard & P. Huard, 1985 : 41), ce qui résulte fort probablement d'une cacographie pour wa-n-Zawaten, nom d'un lieu dit proche.

Le fond de cet abri (fig. 1) porte des gravures dont certaines ont déjà fait l'objet de plusieurs mentions très brèves. Parlant de « L'époque du cheval » en 1984, c'est à l'un de ses éléments que se référait Léone Allard-Huard en affirmant : « Outre les peintures qui sont très majoritaires, cette période est attestée par un attelage gravé avec deux rênes bien visibles tenues par un conducteur dont le véhicule est effacé » (L. Allard-Huard 1984 : 74, et fig. 34, No. 7). De même l'année suivante, dans la légende d'une illustration : « Le No. 7, vestige décadent au Tadrart méridional, est une gravure ne figurant qu'un seul cheval, avec deux rênes aboutissant sur le haut de la tête » (L. Allard-Huard & P. Huard, 1985 : 42 et fig. 36, No. 7).

Plus récemment, François Soleilhavoup et ses collaborateurs comparent une image de l'Aramat à un cheval de notre site, à cause de sa « crinière marquée », et de sa « queue penniforme »<sup>1</sup> (Soleilhavoup *et al.* 2000, fig. 38a). Brigitte et Jacques Choppy en rapprochent, quant à eux, « Un cheval du même genre peint en aplat ocre dans une scène de chasse à l'autruche de l'Awis » (Choppy *et al.*, 2002 : 163).

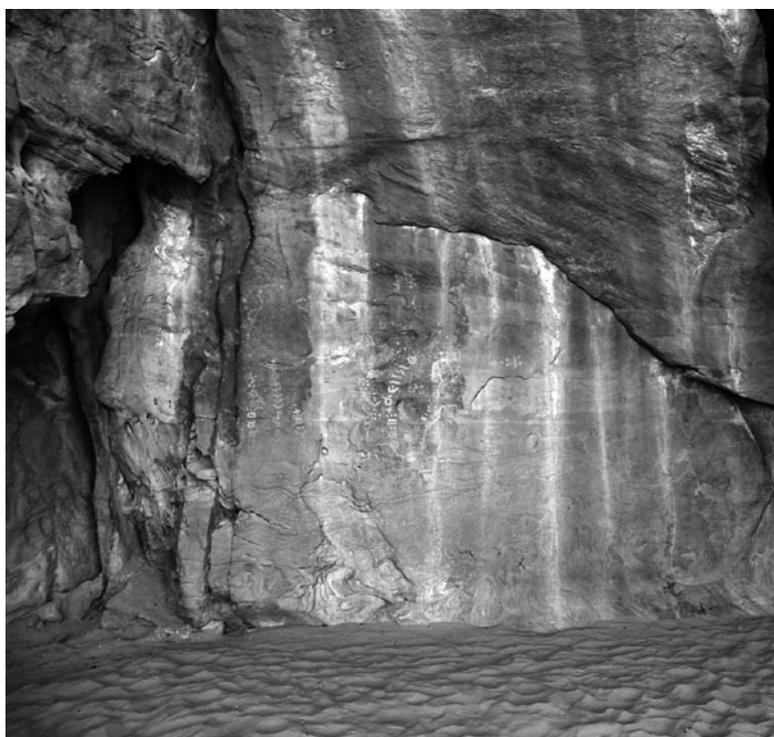


Fig. 1. Vue d'ensemble de l'abri.

Comme c'est très souvent le cas au Sahara, ce site est donc connu des auteurs, mais il n'a fait l'objet d'aucune publication détaillée. Régulièrement cité à cause de la présence d'un « attelage » et d'un cheval à queue d'un type particulier, les autres images qui s'y trouvent ne semblent guère avoir attiré l'attention des visiteurs. Il s'agit pourtant d'un ensemble très intéressant, comportant des gravures de plusieurs époques.

### Les récipients

Les plus anciennes gravures du lieu, pour la plupart dégradées par suite de la desquamation de la paroi, représentent huit récipients à fond

1. Les queues de ce type sont assez rares, mais on en voit par exemple sur des chevaux de Nag Kolorodna en Nubie égyptienne (L. Allard-Huard & P. Huard 1985, fig. 28, No. 1).

(\*) — Directeur de Recherches au CNRS (TRACES UMR 5608) — e-mail : rupestres@club.fr  
Je remercie vivement M. Lionel Galand d'avoir bien voulu me faire bénéficier de ses réflexions sur ce site.



rond et col étroit, à profil caréné ou galbé, dont trois ont des anses arrondies situées juste sous le col (Fig. 3, No. 1, 3, 6). De telles gravures de récipients sont rares. Celle au trait piqueté légèrement poli, signalée à Tissoukaï en 1967 par Henri Lhote, qui disait alors que c'était la seule connue au Sahara, est d'un type différent : de forme sphérique avec un long goulot cylindrique fermé par un bouchon (H. Lhote 1967, fig. 7 No. 19). Une autre, piquetée dans l'oued Djerat, est à base conique et col éversé, donc elle aussi d'un autre type (H. Lhote, 1976, No. 1623). Le récipient d'el-Harhara, à une douzaine de kilomètres au nord-est d'er-Richa, est proche de ceux de la Tadrart par sa forme, tout en s'en éloignant par sa technique et son contexte, puisqu'il est finement incisé à droite d'un groupe de bovinés d'un style aucunement saharien (R. Vaufray, 1939 : 54, fig. 35 et pl. XIV à droite).

Ceux qui sont suspendus à des poteaux fourchus, sur les scènes de traite du Messak sont très différents de ceux de la Tadrart, car ils sont très largement évasés (Y. & C. Gauthier, 1997 ; J.-L. Le Quellec 1998, fig. 68 et photos 24, 25 ; A.-M. & A. Van Albada 2000, fig. 108). Seul un panneau de l'oued Biredj, également dans la Tadrart algérienne, montre une vingtaine de récipients sous-jacents à des figurations de bovinés et dont plusieurs sont de forme et de dimensions comparables aux nôtres (mais certains présentent un décor en chevron sur la panse). Léone Allard-Huard et Paul Huard estiment que ce dernier groupement « est susceptible d'une interprétation économique (stockage d'une récolte de graines spontanées comestibles) et culturelle (affirmation de prospérité) » (L. Allard-Huard & P. Huard 1985 : 9 et fig. 9 ; relevé plus complet dans L. Allard-Huard 2000 : 252, fig. 134). Dernier document en date, celui qu'a découvert en février 2007 Francis Auvray sur une dalle du plateau de Tisatin Karbetina, dans la région de l'Aramat (Libye) et présenté en poster par François Soleilhavoup lors de l'assemblée de l'AARS à Pinerolo : finement gravé, ce récipient est muni de deux anses dans lesquelles semble passé un

Fig. 2. Relevé d'ensemble des gravures de l'abri.





**Fig. 3.** Relevé sélectif des gravures de récipients du site.

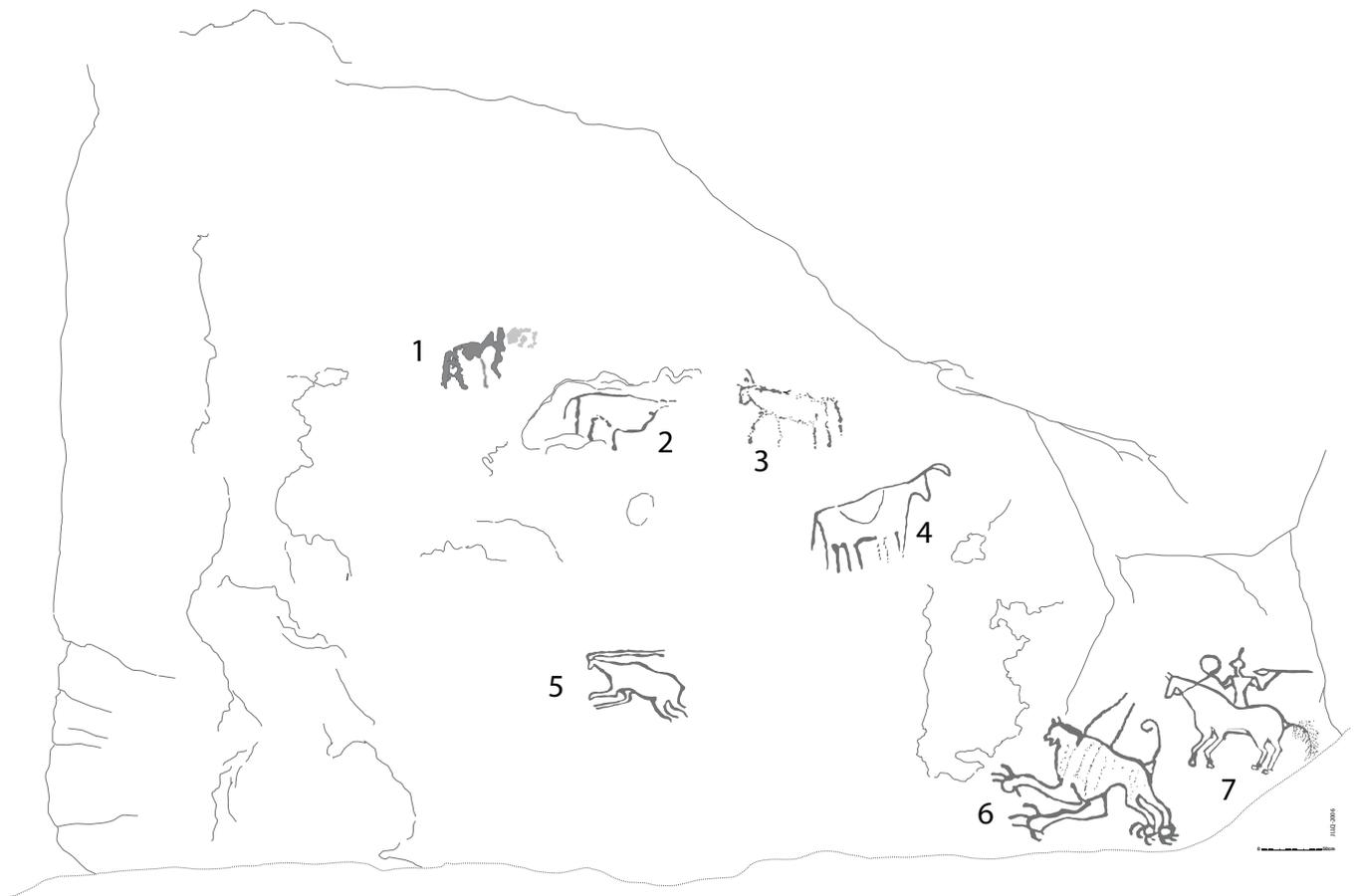
cordons destinés à l'accrocher. Alfred Muzzolini et Aldo Boccazzi (1991 : 25) avaient remarqué que le décor des récipients globulaires figurant sur les peintures en style d'Iheren-Tahillâhi ne correspond pas à ce que l'on connaît des céramiques néolithiques sahariennes. Ajoutons que, parmi ces dernières, aucune ne présente d'anse perforée (G. Aumassip 1984 : 70). Or les récipients gravés dans la Tadrart sont certainement néolithiques, puisque plusieurs de ceux de l'oued Biredj sont sous-jacents à des bovins sans bosse (L. Allard-Huard & P. Huard, 1985 : 9). Il en résulte que, comme dans le cas des peintures, ces gravures pourraient bien représenter desalebasses. La présence d'un col (fig. 3, No. 1, 2, 4, 7) et même d'anses (fig. 3, No. 1, 2, 6) ne va pas contre cette interprétation, car dans les années 1970-1980, j'ai assez souvent vu ce type d'aménagement, fait d'une sparterie très serrée, sur desalebasses du Fezzân. De tels cols en sparterie sont également montés sur desalebasses par les femmes les Teda du Tibesti (ex. : Musée du quai Branly, No. 71.1935.50.139.1-2), et il s'en trouve aussi dans l'Air (*id.* No. 71.1990.30.29). L'hypothèse de récipients entièrement réalisés en fibres tressées, à l'instar du *kelemi*, *kelei* ou *ker* que les Teda utilisent pour conserver farine et grains, n'est pas à exclure a priori (Ch. Le Cœur, 1950 : 122).

**Fig. 4.** Détail du récipient No. 1.

### Les figures animalières isolées

Il s'agit exclusivement d'images de quadrupèdes, dont trois ne sont pas identifiables. La première est une figure pectiniforme caballine ou cameline (fig. 5, No. 1 et fig. 6) dont la partie antérieure a été endommagée par l'inscription en caractères tfinâgh No. 8 (fig. 14), plus récente. La deuxième se réduit au corps, à l'arrière-train et à trois pattes d'un animal qu'on ne peut reconnaître car la des-





quamation de la roche a fait disparaître presque toute sa partie antérieure (fig. 5, No. 2, et fig. 7). La troisième est intacte, mais d'un dessin trop fruste pour permettre une identification (fig. 5, No. 3 et fig. 8). Le quatrième quadrupède est, lui, un boviné à corne incurvée en avant, qui semble muni d'un tapis de selle (fig. 5, No. 4 et fig. 9).



L'image suivante (fig. 5, No. 5) est celle signalée par Léone Allard-Huard et Paul Huard, qui l'ont considérée comme un « attelage » en précisant tantôt que ne figurait sur la gravure « qu'un seul cheval, avec deux rênes aboutissant sur le haut de la tête » (L. Allard-Huard & P. Huard, 1985 : 42), et tantôt que « le véhicule est effacé » (L. Allard-Huard,

1984 : 74). L'illustration au trait livrée à l'appui de cette affirmation (fig. 10) montre un petit personnage qui flotte en l'air en tenant des rênes aboutissant au sommet de la tête du « cheval » (L. Allard-Huard & P. Huard 1985, fig. 37, No. 7). Pourtant, des photos effectuées de nuit en lumière rasante, en prenant soin de varier l'orientation de l'éclairage, ne montrent rien de tel (fig. 12, et relevé fig. 11). Les « rênes » s'arrêtent abruptement, et ne sont tenus par aucun personnage. Ce que Léone Allard-Huard a pris pour le petit aurige d'un char disparu (mais lui-même tout autant imaginaire) ce sont des reliefs naturels de la roche, formant çà et là de nombreuses ondulations.



Fig. 5. Relevé sélectif des gravures de quadrupèdes.

Fig. 6. Quadrupède pectiniforme indéterminé (cf. fig. 5, No. 1).

Fig. 7. Quadrupède indéterminé (cf. fig. 5, No. 2).

**Fig. 8.** Quadrupède indéterminé (cf. fig. 5, No. 3).



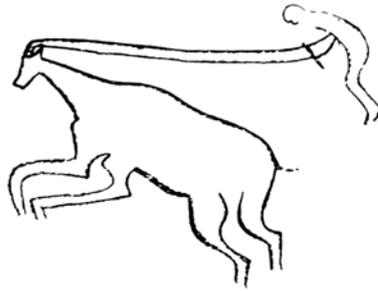
**Fig. 9.** Bovin à corne incurvée vers l'avant (cf. fig. 5, No. 4).



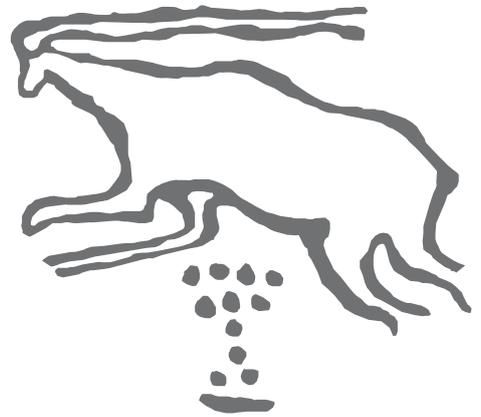
Certaines de celles-ci ont été complétées mentalement par l'auteur pour former un personnage, mais la comparaison avec celles qui se trouvent tout autour, et particulièrement à gauche de l'animal, suffit à éliminer toute ambiguïté (Fig. 13). Cet exemple montre de nouveau combien il faut se méfier des dessins publiés par Léone Allard et Paul Huard, lorsqu'on ne connaît pas les peintures ou gravures originales et qu'on ne dispose pas de photographies permettant au moins un premier contrôle

(J.-L. Le Quellec 2004, et dans ce numéro, p. 116). Quelle que soit l'interprétation qu'on en propose, il est indubitable que cet animal est plus récent que le récipient No. 5, au tracé duquel sa tête et l'une de ses pattes antérieures se superposent partiellement.

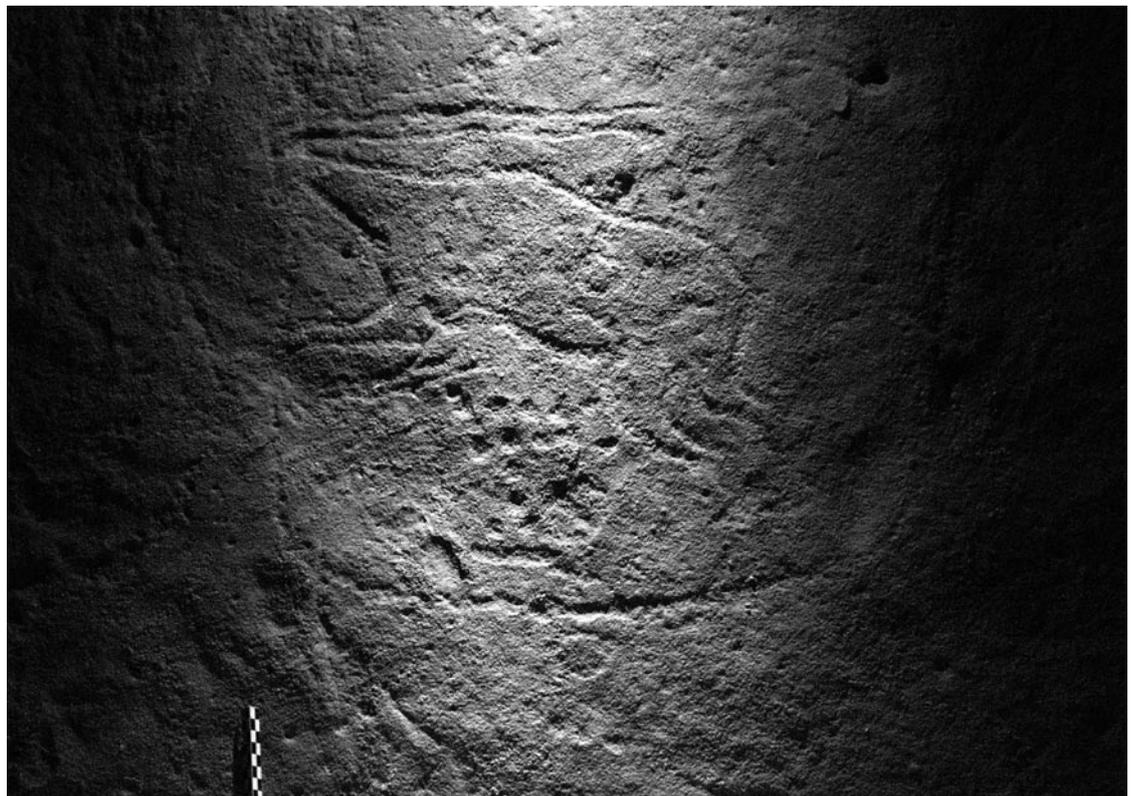
**Fig. 10.** Le prétendu attelage du site, tel que publié par Léone Allard-Huard et Paul Huard (1985, fig. 34, No. 7).

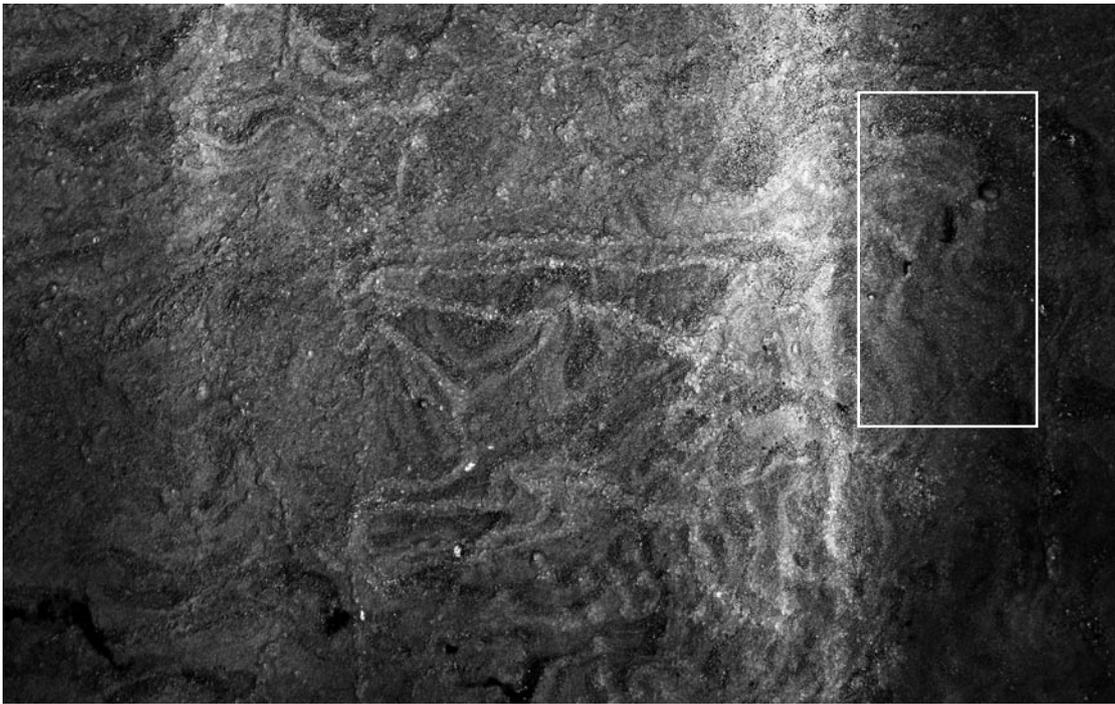


**Fig. 11.** Nouveau relevé de la même gravure (DAO: JLLQ).



**Fig. 12.** L'une des photographies de la même gravure, prises de nuit, en lumière rasante. Selon l'orientation de l'éclairage, la visibilité de certains traits varie.





**Fig. 13.** Autre photographie de la même gravure, prises en lumière frontale. Le cartouche indique l'emplacement des ondulations de la roche qui ont été prises pour un aurige par Léone Allard quand elle a visité le site.

Le lion (fig. 5, No. 6) poursuivi par un cheval monté (fig. 6, No. 7) sera étudié plus loin, dans la rubrique « chasse au lion ».

### Les inscriptions alphabétiques

Elles sont au moins au nombre de quinze, et certaines sont en situation de superposition par rapport à d'autres images du panneau. L'une (fig. 14, No. 8) oblitère en partie le quadrupède No. 1, et deux autres (fig. 14, No. 3, 7) sont partiellement superposées à deux des récipients.

(fig. 14, No. 5, 8, 8) comportent l'incipit **!:** (*aWa NăK*, « cela [c'est] moi »), habituel dans les inscriptions en tifiŋagh récentes où il est le plus souvent suivi d'un nom propre ou d'un verbe indiquant l'identité du graphiste ou précisant son action (J. Drouin, 2003), aucune n'est actuellement traduisible. Deux autres, qui présentent un incipit différent (**!:** *NăK* « moi »), paraissent plus anciennes et feront l'objet d'un commentaire particulier *infra* (fig. 14, No. 14, 15).



**Fig. 14.** Relevé sélectif des inscriptions alphabétiques. Quelques possibles signes isolés ont été omis, car il n'est pas certain qu'ils fassent partie de la catégorie des inscriptions.



**Fig. 15.** La scène de chasse au lion, photographiée de nuit en lumière rasante (cf. fig. 5, No. 6-7).

### La chasse au lion

Les gravures No. 6 et No. 7 (fig. 5) sont les seules de la paroi à paraître former une composition : un cavalier armé d'une lance et d'un bouclier semble poursuivre un lion dans l'échine duquel deux traits sont déjà fichés. L'inscription No. 15 (Fig. 14, et cf. fig. 15-16), de même patine que ces deux images, a été placée juste entre elles. Le dessin du cheval est assez détaillé, avec indication des oreilles et rendu des sabots, ce qui est plutôt rare. L'animal est de forme ramassée (longueur scapulo-ischiale égale à la hauteur), sa tête est longue, à chanfrein droit et sans arcade marquée, l'attache de son encolure est épaisse, son garrot est long, son dos est court, sa croupe est oblique et sa queue penniforme, qui n'est pas d'un type courant, est attachée très bas. Toutes ces caractéristiques permettent d'identifier grand risque d'erreur un cheval barbe, correspondant aux plus anciens chevaux domestiques africains (E.J. Roux 1987; G. Aumassip & A. Kadri, 2002).

Comment être sûr que le lion et le cavalier sont bien de la même main et qu'ils forment une composition ? Qu'ils soient de mêmes technique et patine ne suffit pas à convaincre, surtout au vu de la différence de traitement des pattes du félin et de celles de la monture. Pourtant, un détail prouve à mes yeux l'association : la queue de chacun de ces animaux ne s'insère pas directement sur leur croupe, mais s'y attache par l'intermédiaire d'un triangle dont le rendu n'est aucunement vériste. Parmi la multitude de chevaux et de lions gravés dans tout le Sahara, je n'en connais aucun autre à présenter ce détail. Celui-ci peut s'expliquer par un tournemain propre

au graveur qui, involontairement, a de la sorte signé son œuvre. Donc, le cavalier et le lion sont de la même main et tous deux forment bien un ensemble — une scène de chasse au lion — mais un doute subsiste encore quant à l'auteur de l'inscription placée entre eux : serait-ce le même ?

S'agissant de la technique de chasse employée, le fait de s'en prendre au lion à cheval, pour des hommes à plume sur la tête, armés de courtes sagaies et de petits boucliers ronds, est également attesté par une gravure de l'oued Tebewin en Ahaggar, sur un panneau long de quatre mètres comportant aussi des inscriptions libyco-berbères et dont Henri Lhote (1951, fig. 58) a publié un croquis à main levée (Fig. 17). Cet auteur précise qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, les Touareg du sud chassaient le lion à l'aide d'une lance entièrement métallique, appelée *allar*, et que cette chasse se pratiquait à cheval en Aïr et en Adrar (1951 : 59). Ce type de chasse a été mentionné chez les Touareg de Dori par Thomas Edward Donne et William Douglas en 1924 (p. 14), le capitaine Aymard en a donné une description très vivante en 1911 (p. 180) et, antérieurement, Erwin de Bary l'avait mentionné pour l'Aïr (1898 : 76).



**Fig. 16.** Relevé de la scène de chasse au lion (DAO: JLLQ).





**Fig. 18.** Lion et inscriptions gravés à Wa-n-Ekli, dans la Tadrart.

les *Masaesylii* leurs voisins les plus proches, et tous les peuples compris sous la dénomination commune de Libyens, ont les mêmes armes, le même équipement, et en général toutes les mêmes habitudes. Ils se servent tous, par exemple, des mêmes petits chevaux [...]. Le petit bouclier rond en cuir est commun aussi à tous ces peuples, et il en est de même du javelot court à fer plat » (xvii, 3, 7). On le voit, cette description valable pour tous les Berbères de l'Antiquité (G. Camps, 1984 : 85) convient parfaitement au chasseur de lion de notre abri (fig. 17).

Ajoutons que le motif du chasseur monté sur un cheval barbe et armé d'un petit bouclier rond et de deux ou trois sagaies courtes à fer large, est largement attesté sur une petite série de neuf stèles libyques dont la plus célèbre est celle d'Abizar en Grande Kabylie, où l'on a reconnu une scène de chasse à l'autruche (P.-A. Février, 1984 ; C. Hamdoune, 2004).

#### L'association image-inscription

Bien que régulièrement suspecté, ce type d'association est très rarement prouvable, car proximité ne signifie pas forcément association (M. Hachid 2004 ; M. Aghali-Zakara 2005 ; L. Galand 2007). Dans le cas présent, la disposition de l'inscription No. 15, entre le chasseur No. 7 et le lion No. 6 qu'il paraît

poursuivre, laisse supposer que cette inscription aurait pu être disposée à dessein dans l'intervalle resté libre entre ces deux images, où elle s'intègre harmonieusement (fig. 16). Mais comment le prouver ?

Il faut pour cela revenir d'abord à l'image que Léone Allard interprétait comme un attelage (fig. 10-12). Je doute qu'il s'agisse bien d'un cheval (ce pourrait aussi bien être un oryx mal rendu) mais l'important est qu'entre les pattes de ce quadrupède se retrouve la même inscription (|•••|) qu'entre le chasseur et le lion. Et cette inscription (Fig. 11 et Fig. 14, No. 14) est, avec la précédente, de mêmes technique et patine, l'une des plus anciennes du panneau. Il ne paraît pas excessif de supposer que ces deux inscriptions similaires seraient de la même main, à savoir celle du graveur qui réalisa la scène de chasse au lion.

Or une autre gravure, réalisée à une douzaine de kilomètres plus à l'ouest (Fig. 20, No. 2) sur la rive gauche de la vallée qui débouche près du site qui vient d'être décrit, va nous permettre de résoudre l'énigme. Là, au lieu dit Wa-n-Ekli, se trouve, près de deux inscriptions alphabétiques, la figure d'un lion de même style que le précédent (fig. 18) : même corps très levretté, même poitrail exagérément puissant, même petites oreilles dressées, même griffes représentées en étoile autour de l'extrémité des pattes, et surtout, même triangle

à la naissance de la queue. Ce dernier détail pourrait suffire à faire suspecter une œuvre du même graveur qui officia au site précédent. Mais ce qui emporte la conviction c'est que l'une des deux inscriptions voisines, qui est de mêmes technique et patine que l'animal, se compose des mêmes lettres que les deux inscriptions précédentes. Ainsi, à une douzaine de kilomètres d'intervalle, nous retrouvons exactement le même genre de lion, accompagné du même «texte». L'association est donc bien confirmée.

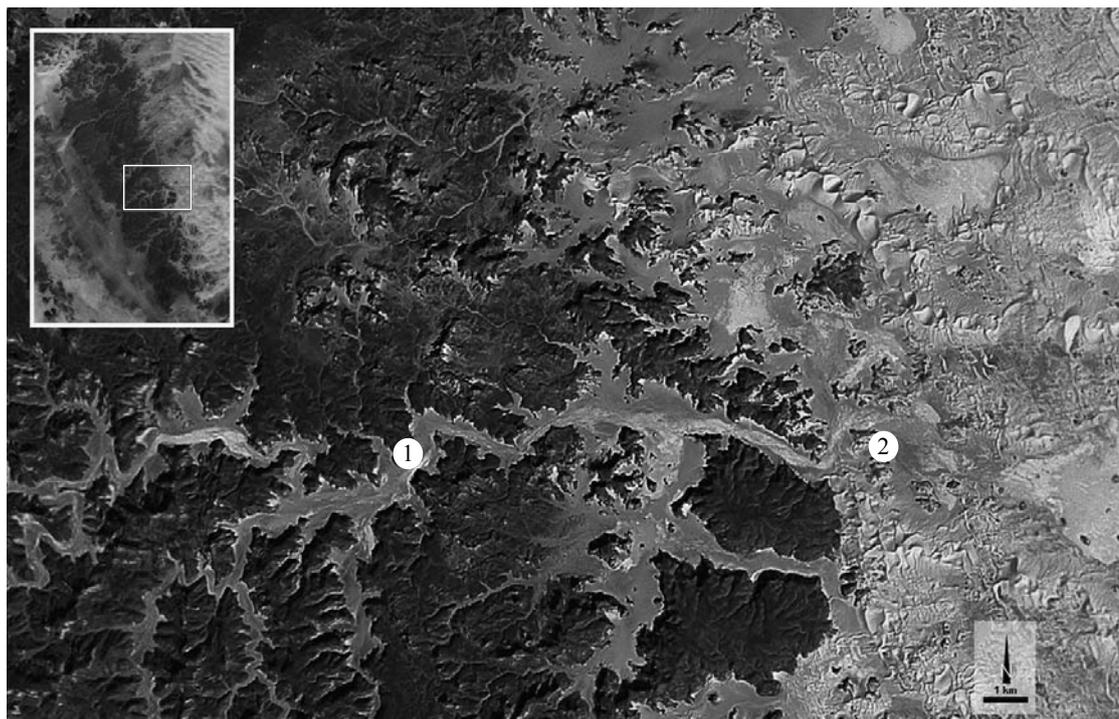


Comme c'est la première fois qu'une récurrence de ce type est attestée, il va sans dire que l'on aimerait bien pouvoir traduire ce texte ! Puisqu'il accompagne deux fois un lion et une fois un quadrupède indéterminé mais qui n'est certainement pas un félin (fig. 5, No. 5) il ne peut guère s'agir d'une désignation de ces animaux. Dès lors, on peut supposer que cette inscription désigne soit l'homme, soit son action

(ce pourrait être, par exemple, «j'ai tué» ou «j'ai chassé»). Si, par hypothèse, on donnait aux lettres la même valeur que dans les alphabets actuels, cette inscription, qui se lirait de bas en haut (le sens de lecture étant donné par la «pointe» de la lettre ⚫ /K/), commencerait par ⚫ /NK/ («moi») qui est un incipit commun dans les inscriptions en caractères tiffinâgh. Si les gravures concernées étaient pré-Touareg, ce qui est possible, cela impliquerait que cet incipit existait déjà à haute époque, ce qui ne serait pas surprenant vu l'ancienneté du pronom de la première personne du singulier, dont témoigne l'akkadien *anāku* (O'Leary De Lacy, 1923 : 141) qui a des reflets dans le phénicien *annec / annech* (Plaute, *Poenulus*, v 949, 995 ; cf. M. Sznycer, 1967 : 12, 14), le punique *NK* (C. Gordon, 1968 : 286), et l'hébreu *anochi* (A.H. Sayce, 1897 : 35, n. 2). Le problème est qu'après cet incipit se trouve un point qui, de nos jours, ne s'emploie qu'à la fin d'un mot et note une voyelle (généralement /a/). Or la forme \**NāKa* n'est pas attestée pour ce pronom. Si l'on avait affaire à un texte touareg, on pourrait penser à *nəkka* «nous sommes allés à» (ou *a nəkku* «nous irons») suivi d'une indication de lieu (M. Aghali-Zakara & J. Drouin 2007 : 9). Les deux derniers caractères seraient aujourd'hui ⚫ /Ġ/ et ⚫ /H/.

Selon qu'on adopte l'hypothèse d'un incipit avec pronom ou celle d'une forme du verbe aller, ⚫⚫⚫ /ĠH/ serait donc soit un nom d'homme, soit un nom de lieu, mais rien ne permet de trancher entre ces hypothèses et, du reste, il n'est pas certain que la valeur des lettres ait bien été, à l'époque de notre graveur, la même que de nos jours.

**Fig. 19.** Relevé des gravures de Wa-n-Ekli. Le lion et l'inscription du haut sont de la même main. L'inscription de gauche est plus récente (DAO: JLLQ).



**Fig. 20.** Emplacement des sites étudiés. 1 : Wa-n-Ekli ; 2 : Abri «wa-n-Jean-Claude.» Dans le cartouche : vue générale de la Tadrart algérienne avec localisation de la zone agrandie.

## Bibliographie

- Aghali-Zakara (Mohamed) 2005. «Retour sur l'association des gravures et inscriptions rupestres.» *La Lettre de l'AARS* 28 : 11-14.
- Aghali-Zakara (Mohamed) & Jeannine Drouin 2007. *Inscriptions rupestres libyco-berbères. Sahel nigéromalien. Sites d'Iwélen et d'Adar-en-Bukar*. Genève: Droz (Hautes Études Orientales 42, Moyen et Proche-Orient 3) 125 p.
- Allard-Huard (Léone) 1984. «Gravures et peintures rupestres du Tadrart méridional.» *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 81 (3): 73-75.
- 2000. *Nil-Sahara. Dialogues rupestres. II - L'homme innovateur*. Crest: Chez l'auteur, 430 p., 221 fig., 188 photos, 14 cartes.
- Allard-Huard (Léone) & Paul Huard 1985. *Le Cheval, le fer et le chameau sur le Nil et au Sahara*. Le Caire: Éditions et Publications des Pères Jésuites en Égypte, 87 p.
- Aumassip (Ginette) 1984. «La céramique néolithique saharienne.» In: *Datation, caractérisation des céramiques anciennes. Cours post-gradué européen*, Bordeaux / Bruxelles: PACT 10, p. 57-79.
- Aumassip (Ginette) & A. Kadri 2002. «Propos sur le cheval de la steppe algérienne.» *Les Cahiers de l'AARS*, 7: 29-53.
- Aymard (Capitaine) 1911. *Les Touaregs*. Paris: Hachette, 242 p.
- Bary (Erwin de) 1898. *Le dernier rapport d'un Européen sur Ghât et les Touareg de l'Air. Journal de voyage*. Paris: Dischbacher, 221 p.
- Brogan (Olwen) 1972. «Africa, nursery of wild beasts.» In: E. Hufnagl (Ed.), *Libyan mammals*, Cambridge, The Oleander Press, p. 19-20.
- Camps (Gabriel) 1984a. «À propos des chars sahariens.» *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 81 (2): 44-48.
- 1984b. «Abizar.» In: Gabriel Camps (Ed.), *Encyclopédie Berbère, I - Abadir – Acridophagie*. (pp. 84-86).
- 1991. «Bouclier.» In: Gabriel Camps (Ed.), *Encyclopédie berbère. X - Beni Isguen – Bouzeis*. (pp. 1585-1589). Aix-en-Provence: Édisud.
- Choppy (Jacques et Brigitte), Jean-Loïc Le Quellec, Adrian & Sergio Scarpa Falce 2002. *Images rupestres en Libye: Aouis*. (Première édition 2-908779-26-9 ISBN). Paris: Chez J. & B. Choppy, xvi-330 p.
- De Lacy (O'Leary) 1923. *Comparative grammar of the Semitic languages*. Kegan Paul (reprint: Routledge 2000): London, 281 p.
- Desanges (Jehan) 1980. «Les protoberbères». t. II. *Afrique ancienne*. (pp. 453-473). Paris: Stock.
- Donne (Thomas Edward), & William Douglas 1924. *Gros et petit gibier en Afrique Occidentale Française*. Paris: J. Murray, 322 p.
- Drouin (Jeannine) 2003. «Les incipit dans les inscriptions rupestres.» *La lettre du RILB*, 9: 2-3.
- Février (Paul-André) 1984. «Abizar.» In: Gabriel Camps (Ed.), *Encyclopédie Berbère, I - Abadir – Acridophagie*, pp. 79-84.
- Galand (Lionel) 2007. «À propos des inscriptions rupestres.» In Yves Gauthier, Jean-Loïc Le Quellec & Roberta Simonis (Ed.), *Hic sunt leones. Mélanges Sahariens en l'honneur d'Alfred Muzzolini*, *Cahiers de l'AARS* 10: 55-56.
- Gauthier (Yves & Christine) 1997. «Les mâts dans l'art rupestre du Messak (Libye).» *Les Cahiers de l'AARS* 5: 31-37.
- Gordon (Cyrus) 1968. «Northwest Semitic Texts in Latin and Greek Letters.» *Journal of the American Oriental Society* 88 (2): 285-289.
- Hachid (Malika) 2004. «De "l'association" des inscriptions rupestres à leur contexte iconographique.» *Les Cahiers de l'AARS* 9: 19-29.
- Hamdoune (Christine) 2004. «Les épitaphes de Grande Kabylie.» In M'hammed Hassine Fantar & Ahmed Siraj (Ed.), *Débuts de l'écriture au Maghreb. Actes des colloques organisés à Casablanca par la Fondation du Roi Abdul Aziz pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, les 17-18 janvier et 18-19 avril 2002*. Casablanca: Fondation du Roi Abdul-Aziz, p. 223-240.
- Le Cœur (Charles) 1950. *Dictionnaire ethnographique Téda. Précédé d'un lexique français-téda*. Paris: Larose, 211 p., xxxvii pl.
- Le Quellec (Jean-Loïc) 1998. *Art rupestre et préhistoire du Sahara : le Messak libyen*. Paris: Payot & Rivages (Grande bibliothèque scientifique), 616 p., 16 pl.
- 2004. «À propos d'une découverte de Karin Hissink au Wâdi Sora: l'histoire d'un relevé.» *Les Cahiers de l'AARS* 9: 35-86.
- Lhote (Henri) 1951. *La chasse chez les Touaregs*. Paris: Amiot-Dumont, 245 p.
- 1967. «Gravures rupestres du Tassili-n-Ajjer.» *Objets et Mondes* 7 (3): 217-232.
- 1976. *Les gravures rupestres de l'oued Djerat, (Tassili-n-Ajjer)*. Alger: Société Nationale d'Édition et de Diffusion, (Mémoires du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, 25) 2 v., 830 p.
- Müller-Karpe (Andreas) 1980. «Eine Quadriga-Darstellung in der Zentral-Sahara (Nachtrag von Otto Rössler).» *Beiträge zur allgemeinen und vergleichenden Archäologie* 2: 359-379.
- Muzzolini (Alfred) & Aldo Boccazzi 1991. «The rock paintings of Tikadiouine (Tassili n'Ajjer, Algeria) and the Iheren Tahilahi group.» *Proceedings of the Prehistoric Society* 57 (2): 21-34.
- Rommelaere (Catherine) 1991. *Les chevaux du Nouvel Empire égyptien. Origines, races, harnachement*. Bruxelles: Connaissance de l'Égypte ancienne, 278 p., 8 pl.
- Roux (E.J.) 1987. *Le cheval barbe: destrier de l'antique Libye et de la conquête musulmane: sa descendance et son expansion en Amérique, son harnachement*. Paris: Adrien Maisonneuve, 173 p.
- Sayce (Archibald Henry) 1897. *The Early History of the Hebrews*. London: Rivingtons (rééd. NY Kissinger Publishing 2004) 508 p.
- Soleilhavoup (François), Philippe Masy et al. 2000. «Art rupestre dans les confins nord-orientaux du Tassili-n-Ajjer (région de l'Aramat, Libye).» *Sahara*, 12: 45-82.
- Szyncer (Maurice) 1967. *Les passages puniques en traduction latine dans le Poenulus de Plaute*. Paris: Klincksieck, 174 p.
- Tauveron (Michel) 2003. «L'art caballin du Sahara central.» In Jean Guilaïne (Ed.), *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*, Paris, Errance, p. 217-236.
- Thilo (Georg) & Hermann Hagen 1881. *Maurus Servius Honoratus. In Vergilii carmina comentarii. Servii Grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii; recensuerunt Georgius Thilo et Hermannus Hagen*. Leipzig: Teubner, 3 vol.
- Van Albada (Anne-Michelle & Axel) 2000. *La montagne des hommes-chiens: art rupestre du Messak libyen*. Paris: Seuil (Collection «Arts rupestres», 138 p.
- Vaufrey (Raymond) 1939. *L'art rupestre nord-africain*. Paris: Masson & Cie (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Mémoire 20) 127 p., liv pl.